

SOPHIE FERRAND-HAZARD, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION AFRIQUE DU SUD, MOZAMBIQUE, NAMIBIE ET BOTSWANA



Sophie Ferrand-Hazard se définit comme une Française d'Afrique. Née en Côte d'Ivoire, elle a été élevée au Cameroun, à Madagascar et au Kenya, et a suivi sa scolarité dans des écoles françaises de l'étranger. Elle a débuté sa vie professionnelle en France dans l'audiovisuel (Canal Plus et Gaumont) avant de se marier avec Jean-Louis Hazard et de retourner s'installer en Afrique en 1998, à Johannesburg, où ses 3 enfants sont nés. Elle a vécu 34 ans sur ce continent, dont elle pense que les populations sont si touchantes et variées, les couleurs si belles, les odeurs si fortes (elle aime particulièrement celle de la terre rouge après la pluie).

Elle a dirigé la Chambre de Commerce Franco Sud-Africaine pendant 5 ans. En 2010, elle a créé la société « Art of Connection », spécialisée en commerce international, qui représente « Promosalons Afrique du Sud-Afrique Australe », et est membre de la CCI de Paris. Elle représente les salons français (dont notamment le SIAL, EMBALLAGE, VINEXPO, POLLUTEC) en Afrique Australe, et accompagne des délégations de visiteurs étrangers sur les salons français afin d'y rencontrer des fournisseurs. Elle accompagne aussi les entreprises françaises qui souhaitent développer leur activité en Afrique Australe, où elle bénéficie d'un bon réseau et d'une excellente connaissance du terrain.

Sophie Ferrand-Hazard a à cœur de jouer le rôle de courroie de transmission entre les personnes, les entreprises, les pays africains et la France, afin d'aider chacun à trouver précisément ce qu'il attend de l'autre.

Elle est élue Conseiller à l'AFE en 2009, et Conseiller consulaire lors des dernières élections de mai 2014, pour la circonscription Afrique du Sud, Mozambique, Namibie et Botswana.

Pourquoi vous êtes-vous engagé dans les élections consulaires?

Comme certains le savent déjà, mon père, le Sénateur André Ferrand, est celui qui m'a donné envie de me lancer en politique pour défendre les Français de l'Étranger et faire gagner la France.

Mon engagement s'est concrétisé lorsque j'ai été élue en 2009, Conseiller à l'AFE pour la circonscription d'Afrique Australe, qui comprenait 7 pays africains.

J'ai eu beaucoup de plaisir à exercer cette fonction, surtout lors de mes déplacements dans la circonscription, qui m'ont permis notamment de visiter nos écoles dans le but de comprendre leurs problèmes relatifs à la croissance et au bilinguisme, ou encore de découvrir le réseau des Alliances Françaises. J'ai aussi pu rencontrer des chefs d'entreprises français et noter leurs soucis liés à la politique locale, le manque d'infrastructures et de personnel qualifié, ainsi que leurs tracasseries régulières comme les coupures d'électricité.

Lors de nos réunions à Paris avec les autres conseillers, nos rencontres étaient toujours très intéressantes, et souvent utiles. Surtout, j'ai fait la connaissance de Français venant de partout dans le monde : c'était passionnant de partager et d'apprendre de leurs expériences. D'ailleurs, de nombreux collègues de l'AFE sont devenus des amis.



Avec la réforme de juillet 2013, je trouve que les prérogatives des Conseillers AFE ont été diminuées : à la fois par leur nombre, leurs moyens et leur rôle. J'ai donc décidé de ne pas me présenter à l'AFE, mais d'essayer de garder un mandat local, car c'est cette partie de la fonction d'élue qui m'avait beaucoup plu, et où j'ai pu constater vraiment les fruits de mon action, sur plusieurs projets, que ce soit au Cap, à Johannesburg, à Maputo ou Windhoek.

Pour les élections consulaires, j'ai donc fait équipe avec une liste de personnes de différentes tendances politiques, mais qui sont toutes très impliquées dans la vie locale depuis longtemps. J'ai été déçue car nous n'avons eu qu'un siège sur trois. Mes deux autres collègues ayant été élus surtout pour leur couleur politique, cela m'a fait réfléchir sur les motivations des électeurs. Je précise toutefois que je m'entends très bien avec les autres élus consulaires de ma circonscription, et que nous travaillons tous ensemble en bonne intelligence lors des conseils consulaires.

Quelle est votre vision du rôle de conseiller consulaire, et après quelques mois d'expérience, comment améliorer leurs moyens d'action?

La fonction de Conseiller consulaire ne permet pas d'engager des projets aussi importants que lorsque j'étais élue à l'AFE. Nos budgets de déplacements ont été diminués, et nous avons perdu en efficacité car nous devons à chaque fois être présents tous les trois Conseillers consulaires et tout discuter ensemble pour prendre une décision lors des réunions du conseil consulaire, au lieu de nous partager des zones et des villes au sein de notre énorme circonscription, qui regroupe tout de même quatre pays.

Par contre, ce qui n'a pas changé dans la fonction d'élue local, c'est le contact avec les associations que je connais depuis tant d'années et qui font un travail remarquable, le sentiment de pouvoir écouter et aider les personnes qui nous exposent leurs projets et leurs soucis, ou encore la possibilité de partager une bonne idée détectée quelque part dans la circonscription et qui pourrait profiter à d'autres ailleurs.

Le rôle de ce nouvel élu qu'est le Conseiller consulaire, dont le mandat vient d'être créé, dépendra en fait beaucoup de l'intérêt que nous portent ceux qui travaillent dans l'administration locale, de la place qu'ils voudront bien nous laisser.

Mon plus grand regret en tant que Conseiller consulaire est de ne plus aller à Paris dans le cadre de mon mandat. Cela m'a fait un peu perdre les relais que j'avais régulièrement à l'AEFE, au MAE, au Centre de Crise, à la CFE, etc. Cela me permettait pourtant d'appuyer des demandes précises de concitoyens, apporter des réponses aux questions de nos compatriotes de l'étranger, ou encore obtenir un soutien financier : en bref, avoir de vrais moyens d'action en tant qu'élue.



Escale du navire de guerre Le Nivose à Durban, avec l'ambassadrice de France en Afrique du Sud, Elisabeth Barbier, un marin, et la directrice de l'Alliance Française de Durban, Sarah Doignon

Par ailleurs, les Sénateurs nous courtisent moins que lorsque nous étions élus AFE...mais peut être est-ce ma faute si je ne les sollicite pas suffisamment ?

Quelles sont selon vous, les principales problématiques rencontrées par les français de votre circonscription et comment les politiques pourraient-ils y répondre?

Souvent, nos compatriotes restés en France pensent que le principal problème des Français d'Afrique du Sud est la sécurité.

Je ne veux pas nier cette problématique, mais je ne la développerai pas ici, car au fond, c'est un point sur lequel je n'ai pas vraiment d'emprise en tant qu'élue des Français de l'étranger, mais qui dépend plutôt du gouvernement Sud-Africain. Surtout, je tiens à vous assurer que l'Afrique du Sud ne se résume pas à ça, et que c'est un pays dans lequel se développent tous les jours plein de projets positifs pour les Français de l'étranger.

En effet, c'est un pays en pleine croissance, qui est parfois considéré comme un El Dorado pour les Français qui viennent s'installer ici, et qui sont de plus en plus nombreux ces dernières années.

Les principaux problèmes des Français que je rencontre sont donc liés à la croissance forte du nombre de Français sur la zone : arrivée dans le pays (notamment pour un certain nombre de retraités), développement des écoles françaises pour accueillir les enfants des Français récemment installés, création et croissance des PME françaises, etc.

J'aimerais souligner un problème qui ne devrait pas en être un, à savoir celui du permis de travail. En effet, celui-ci oblige nos compatriotes à rentrer en France au bout de 3 ans. Pourtant, les Français d'Afrique du Sud pourraient apporter beaucoup à ce pays : il faut savoir que si le taux de chômage est important, souvent situé entre 25%-35%, il y a un grand manque de qualification des Sud-Africains, qui pourrait pourtant être en partie diminué par nos compatriotes. En effet, ils sont souvent très qualifiés, et pourraient ainsi former les salariés



Sud-Africains. J'espère que le gouvernement sud-africain prendra conscience de ce que nous pouvons leur apporter, et adaptera en fonction sa politique du permis de travail vis-à-vis des Français.

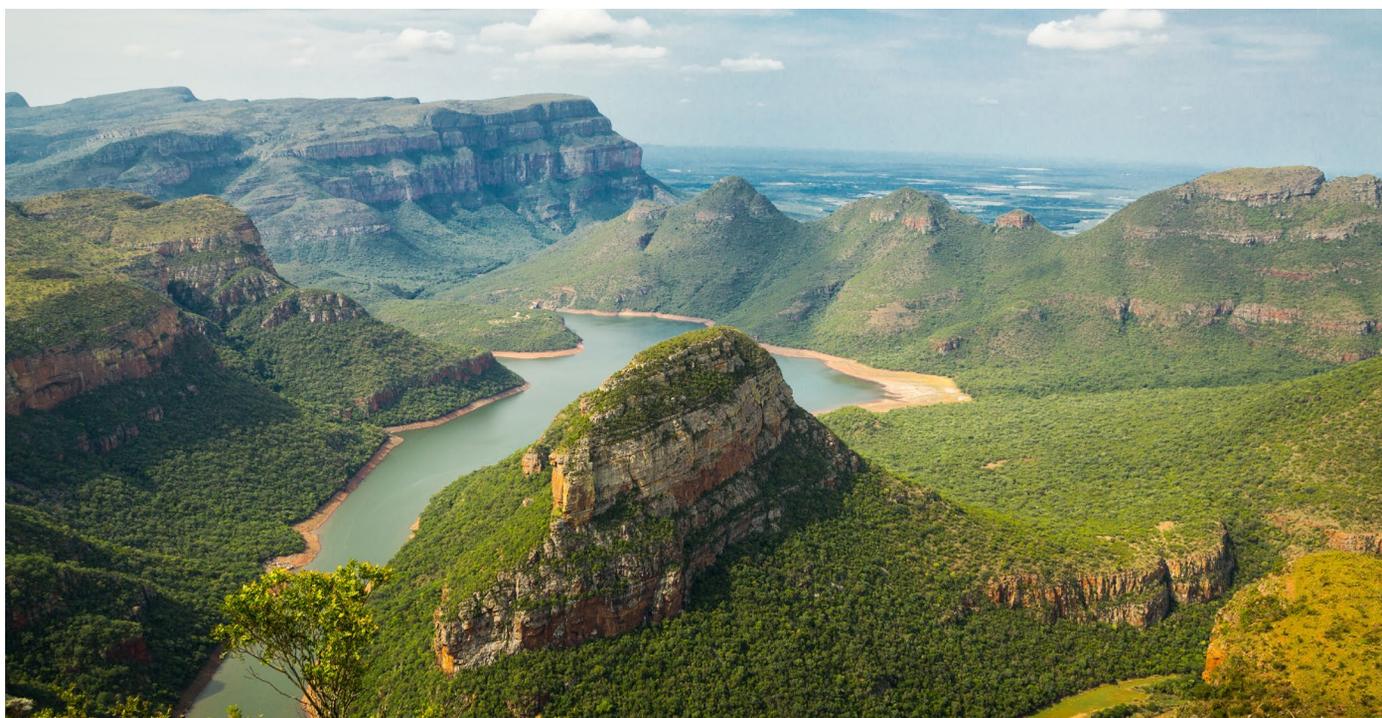
Pouvez-vous nous parler d'un projet qui vous tient particulièrement à coeur pour les français de votre circonscription?

J'aimerais vous parler de CAP 40, un projet qui pour l'instant ne s'est développé qu'au Cap, mais qui je l'espère pourra bientôt être multiplié sur toute l'Afrique, sous le nom de CAP Afrique.

CAP 40 est une association d'entraide pour les PME françaises, créée par cinq hommes d'affaires français. Ils ont pu constater que même si la chambre de commerce locale faisait un travail remarquable, elle était plutôt destinée aux grandes entreprises, et ne fonctionnait pas vraiment pour les PME, PMI et entrepreneurs débutant leur activité.



Devant l'église de Franschhoek, village d'Afrique du Sud



CAP 40 est donc une structure complémentaire créée pour les petites entreprises. Elle est gratuite et dépend du temps que chacun y investit, des contacts que chacun est prêt à faire partager. L'idée, c'est une structure de réseautage, qui met en relation des Français avec des Français dans les affaires. Cela permet à ces PME, PMI et entrepreneurs de trouver des fournisseurs, des conseils à l'installation, des aides ponctuelles en cas de problème avec l'administration sud-africaine, etc.

Ce projet est une vraie réussite, et j'aimerais, avec l'aide des Français d'Afrique, qu'il soit dupliqué sur tout le continent.

Pour finir, une petite anecdote sur la vue de français installés en Afrique du Sud?

Souvent, quand un Français est en train de préparer son départ pour s'installer en Afrique du Sud, qu'il soit volontaire ou en partie subi à cause de son travail ou sa famille, il est très inquiet de partir vivre dans ce pays, à cause de ce qu'il entend sur la sécurité.

Pourtant, une fois arrivés, nombreux sont ceux qui tombent sous le charme de ce grand pays au climat si agréable, aux paysages si beaux et variés, qui permet d'avoir une meilleure qualité de vie qu'en France pour certains aspects, et qui offre de nombreuses possibilités dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Pour ceux qui ont vu «Bienvenue chez les Ch'tis», je peux vous dire que la célèbre réplique «un étranger qui vient pleure deux fois, quand il arrive et quand il repart», peut s'appliquer non seulement au Nord de la France, mais aussi à l'Afrique du Sud...